



AU TOGO

DES COOPERATIVES DE FEMMES S'ENGAGENT POUR LA TRANSITION DU SOUCHET

ENTRETIEN AVEC SUZANE TCHAKOU ET MAGLWA TCHA-THOM
ENPRO



Depuis 2021, l'ONG togolaise Enpro appuie la production d'aliments sains à Gblainvié-Dzogbédzi, à environ soixante kilomètres de Lomé. Leur projet se concentre sur la transition agroécologique d'un tubercule à haute valeur nutritive apprécié des Togolais et encore majoritairement issu de l'agriculture conventionnelle : le souchet.

Suzane Tchakou, technicienne agronome au sein d'Enpro et Maglwa Tcha-Thom, responsable des opérations et coordinateur des projets, abordent dans cet entretien la structuration des productrices en coopérative, leur renforcement technique et les enjeux pour la deuxième phase de l'initiative lancée à l'automne 2024.

Dans le cadre d'un projet porté par :



<https://enpro-togo.org/fr>



<https://gret.org/>

QU'EST-CE QUE LE SOUCHET ET COMMENT EST-IL CONSOMMÉ AU TOGO ?

Le souchet est un petit tubercule cultivé dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, notamment dans le Sahel. Au Togo, il était essentiellement consommé en bouillie mais sa consommation a décliné car il était devenu trop cher à cause du recul et de la pénibilité de la production – dû aux caractéristiques des sols togolais. Le souchet est néanmoins encore consommé, principalement à l'état de tubercule frais ou séché par les personnes âgées hospitalisées, les femmes enceintes, les bébés et les personnes souffrant d'ulcères.



Tubercules de souchet © ENPRO

LE SOUCHET TOGOLAIS SUBIT-IL UNE CONCURRENCE ?

Comparé aux pays sahéliens tel que le Niger ou le Mali, le Togo est un petit producteur de souchet. Néanmoins, la variété que nous produisons est différente de celle produite par les pays voisins limitant ainsi la concurrence. Nos producteurs parviennent à écouler rapidement leur production. Celle-ci ne peut d'ailleurs pas répondre à la demande.

QU'EST-CE QUI A MOTIVÉ ENPRO À ACCOMPAGNER LA TRANSITION DE LA FILIÈRE SOUCHET ?

Enpro était active dans le village Gblainvié-Dzozgbedzi depuis 2016 pour l'adoption de méthodes de compostage. En 2019, une dizaine d'habitant.e.s du village qui produisaient du souchet comme complément de revenus entre deux saisons ont exprimé le souhait de se structurer et d'identifier des débouchés. La production agroécologique était une manière de sécuriser leurs revenus. Nous nous sommes associés à notre partenaire, le Gret, pour les accompagner.



Entrepôt de production de compost à partir de déchets ménagers à Lomé © Enpro

COMMENT S'EST MATÉRIALISÉ CET ACCOMPAGNEMENT À L'ADOPTION DE PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES ?

Comme voulu par les habitants du village, Enpro a démarré son appui auprès de 30 productrices pour qu'elles se constituent en coopérative. Pour plus de visibilité, la coopérative a été enregistrée officiellement sous le nom de « Scoops¹ Mokpokpo ». Les productrices membres ont bénéficié de formations sur les pratiques agroécologiques auxquelles d'autres femmes non-membres, provenant parfois de villages éloignés, ont également participé. Face à l'engouement et afin de faire monter en compétences un plus grand nombre de femmes, des démarches ont été engagées fin 2024 pour structurer et formaliser deux nouvelles coopératives. Nous espérons voir ces coopératives former, à terme, une union ou une faitière regroupant les coopératives de producteurs de souchet agroécologique.

En plus de la structuration, un champ collectif agroécologique est mis en place annuellement pour que les productrices expérimentent les pratiques agroécologiques. Parallèlement, les producteurs ont des champs individuels sur lesquels ils combinent pratiques agroécologiques et anciennes pratiques.

¹ Société coopérative simplifiée.

QU'EST-CE QUI MOTIVE LES PRODUCTRICES À REJOINDRE L'INITIATIVE ?

Notre intervention initiale a montré aux habitants de Gblainvié-Dzogbédzi la valeur du compost pour le développement des cultures et la protection des sols mais aussi, l'importance de la structuration pour inscrire durablement l'utilisation de compost dans leurs pratiques et optimiser les bénéfices. D'autres motivations personnelles comme l'augmentation des compétences en négociation et de prise de parole en public sont aussi mises en avant par les femmes souhaitant rejoindre l'initiative.

COMMENT ONT ÉVOLUÉ LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES PRODUCTRICES DEPUIS LE LANCEMENT DE L'INITIATIVE ?

L'initiative a été à l'origine de la construction d'un local pour tenir les réunions et faire sécher le souchet mais aussi de l'achat d'un séchoir solaire, de tables de séchage et des petits outils pour la récolte (bassines, tabourets, balance, etc.). Grâce à ces équipements, la coopérative a réduit les pertes post-récoltes puisqu'avant cela, le séchage était réalisé à l'extérieur et à même le sol. La coopérative est également dotée d'un tricycle pour faciliter la collecte de l'eau – nécessaire pour nettoyer le souchet – dans les différents forages.



Récolte de souchet © Enpro

QUELS SONT LES RENDEMENTS MOYENS DU SOUCHET ?

Les rendements moyens pour le souchet agroécologique et le souchet conventionnel sont respectivement de 7 et 6 tonnes par hectare. Plus que les rendements, c'est l'augmentation de la marge qui convainc les agriculteurs d'adopter des pratiques agroécologiques. Or, les coûts de production sont un peu plus élevés pour les cultures conventionnelles : il faut déboursier en moyenne 1,353 million de FCFA par 1 hectare contre 1,265 million de FCFA pour la même surface en agroécologie. L'agroécologie représente donc une économie moyenne de 88 000 FCFA par hectare.

Il est également intéressant de constater qu'en agriculture conventionnelle il faut obligatoirement utiliser les intrants chimiques (herbicides, insecticides, engrais chimiques) chaque année. Or, suite à la guerre russo-ukrainienne, leur prix augmente et les réceptions des commandes sont retardées. Inversement, en système agroécologique les besoins de fertilisation diminuent au fil des années. Au bout de 3 à 4 ans, la quantité de compost à employer est négligeable. Parfois, il est possible de s'en passer pendant 1 ou 2 ans. Les marges des productions agroécologiques vont donc sûrement continuer à augmenter au fil des années.

QUELS AUTRES LEVIERS EXISTENT POUR DIMINUER LES COÛTS ?

Certaines phases de production demandent plus d'investissement que d'autres. C'est le cas notamment de la récolte, très fastidieuse, qui représente un tiers des coûts de production à cause en partie de la rémunération des ouvriers agricoles. Au Niger, où cette culture est plus importante et pratiquée sur des sols sableux, des tamis sont utilisés pour faciliter la récolte. Ici, nos sols sont plus riches en argile et en limons, donc impossibles à tamiser. Si nous arrivions à trouver une solution pour réduire la pénibilité de la récolte, les paysans pourraient multiplier par dix leurs surfaces de production. Nous aimerions lancer des échanges avec l'ensemble des acteurs de la filière pour réfléchir à un équipement pour récolter le souchet. Nous nous fixons comme objectif d'avoir un prototype de récolteuse de souchet à l'issue de la seconde phase du projet.

LE SOUCHET AGROÉCOLOGIQUE PRODUIT PAR LA SCOOPS MOKPOKPO EST-IL CERTIFIÉ BIO SPG ?

Le souchet issu du champ collectif a été certifié en 2023 pour une durée de 4 ans. Celui produit individuellement par les femmes ne bénéficie pas de certification mais il existe une forme de contrôle entre les productrices elles-mêmes, entre pairs, pour s'assurer du respect de l'itinéraire agroécologique. Les prix du souchet agroécologique non certifié est aligné sur celui du souchet agroécologique certifié bio SPG. Dans cette seconde phase de Pasfa, nous allons créer des étiquettes destinées au souchet agroécologique afin que l'on puisse le distinguer du souchet conventionnel.

POUVEZ-VOUS NOUS DIRE COMMENT ET À QUEL PRIX LE SOUCHET DES COOPÉRATIVES ACCOMPAGNÉES EST-IL COMMERCIALISÉ ?

Le prix du souchet conventionnel est arbitrairement défini par les commerçants. En revanche, celui du souchet agroécologique est généralement imposé par les productrices elles-mêmes du fait de sa rareté. En 2023, les productrices ont vendu 862 kg de tubercules de souchet agroécologique. Les ventes se font en direct sur les sites de production ou sur les marchés.

Le prix moyen du souchet conventionnel variait entre 800 et 1 000 FCFA/kg contre 900 et 1 100 FCFA/kg pour le souchet agroécologique certifié bio SPG. Nous conseillons aux productrices de ne pas trop augmenter les prix des produits agroécologiques pour que les clients ne s'en détournent pas. Il est encore tôt pour avoir des données chiffrées sur l'évolution des revenus des productrices mais nous pouvons dire que c'est en bonne voie ! Nous visons à terme une augmentation des prix de 30 % pour la production agroécologique. Durant la première phase de Pasfa nous nous sommes surtout focalisés sur le volet production. Dans cette seconde phase, nous mettons plus l'accent sur la commercialisation et la création de partenariats.

QU'EN EST-IL DE LA TRANSFORMATION ? EST-ELLE À L'ORDRE DU JOUR DE LA PHASE EN COURS ?

Pour le moment la coopérative ne transforme pas le souchet. Il est vendu brut, frais ou sec. Néanmoins, nous avons prévu de travailler dans cette seconde phase avec des acteurs intéressés par la transformation de souchet. L'[Oadel](#)², un promoteur de l'alimentation saine et locale au Togo, nous a

² Organisation pour l'alimentation et le développement local.

par exemple demandé de faire de la bouillie de souchet qui pourrait être distribuée dans les cantines scolaires au moins une fois par semaine pour alterner un peu avec les bouillies à base de maïs servies quotidiennement. Pour y parvenir, nous allons communiquer sur la valeur nutritionnelle du souchet.

Propos recueillis en mai 2024 par Emma Locher et édités par Chikomborero Gonese (CFSI)

CETTE INITIATIVE A BÉNÉFICIÉ DE FINANCEMENTS DE LA FONDATION DE FRANCE DANS LE CADRE DU PROGRAMME PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST (PAFAO), APPEL DE 2021 (N°37)

POUR CREUSER LE SUJET :

- Souleymane Yougbaré, [Au Burkina Faso : vers une mise à l'échelle de la bio ?](#), 2024
- Gret, [Des femmes relèvent le défi de la production de souchet agroécologique au Togo](#), 2023
- Vina Hiridjee, Emilie Langlade, [Solutions ouest-africaines pour des systèmes alimentaires durables : les initiatives locales](#), 2023
- Donald Houessou, [Au Bénin : construire l'offre de légumes agroécologiques](#), 2019

Le programme Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao) est porté par la Fondation de France et le CFSI. Il bénéficie de la contribution de la Fondation JM.Bruneau (abritée à la Fondation de France) et de l'Agence française de développement. Jafowa participe au volet capitalisation du programme. Le Roppa est membre du comité d'orientation et de suivi du programme.

